

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**DE LA COMMUNE DE MOUTHIERS-SUR-BOËME****8, place du champ de foire****16440-MOUTHIERS-SUR-BOËME****tél : 05.45.67.92.20 fax : 05.45.67.83.38****mairie@mouthiers-sur-boeme.fr****délibération :****D_2022_5_3**

Nombre de conseillers en exercice : 19

Présents : 17

Votants : 18

L'an deux mille vingt deux, le vendredi 08 avril à 18 h 00, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur CARTERET Michel, Le Maire.

Date de convocation du : 01 Avril 2022

Présents : Monsieur CARTERET Michel, Madame LHOMME Michèle, Madame LOUVIÉ Catherine, Monsieur PONTINI Daniel, Monsieur RABSKI Jean, Madame RELET Graziella, Monsieur REVEREAULT Jean, Monsieur CAPLOT Serge, Monsieur FOUCHÉ Joël, Madame VERGNAUD Isabelle, Monsieur NOËL Frédéric, Madame ALIX Florence, Madame GANNE Julie, Madame LALANDRE Sophie, Madame GIRAUD Isabelle, Monsieur NICOLEAU Thierry, Madame RENARD Annie

Objet : Affectation du résultat de l'exploitation 2021- Commune

Pouvoirs :

Monsieur BARBE Hugues a donné pouvoir à Madame GANNE Julie

Absent(s) :**Excusé(s)** : Monsieur BARBE Hugues, Monsieur FOURNIER Jean Luc**Secrétaire de Séance** : Madame Catherine LOUVIÉ

Fait et délibéré en mairie les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures. Pour copie conforme.

Le conseil municipal réuni sous la présidence de Monsieur Michel CARTERET, Maire,

- Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2021 ;
- Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2021 ;
- Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

	RESULTAT C.A. 2020	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT	RESULTAT DE L'EXERCICE 2021	RESTES A REALISER 2021	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
						depenses 605 010,25 € 541 664,80 € Recettes
INVEST	44 159,64 €		270 886,84 €		-63 345,45 €	251 701,03 €
FONCT	610 100,14 €	421 328,36 €	- 64 466,70 €			124 305,08 €

- Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement)

Décide d'affecter le résultat comme suit :

EXCEDENT GLOBAL CUMULE AU	31/12/2021	124 305,08
Affectation obligatoire : A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)		
Solde disponible affecté comme suit : Affectation complémentaire en réserves (c/1068) Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002) Affectation de l'excédent reporté en investissement (001) Total affecté au c/ 1068		124 305,08 315 046,48
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU	31/12/2021	
Déficit à reporter (ligne 002)		

Pour : 18 Contre : 0 Abstention : 0**Le Maire,
Michel CARTERET**Emis le 08/04/2022, transmis en sous-préfecture et rendu
exécutoire le 15/04/2022